

Les Nouvelles de L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(Editions F.-X. de Guibert) 3 rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris

*"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."
J. Carmignac*

n°21 - février 2004

Editorial

1...Editorial, par François Xavier de Guibert.

3...Compte rendu de :
"Les premiers chrétiens et Rome",
d'Erhard Grzybek.

5...L'usage du nard en
Satiricon 77, 7 ; 78, 2 et
Marc 14, 3-9 (suite),
par Ilaria Ramelli.

6...Réponse à la question :
les manuscrits de la mer
Morte et les Evangiles,
par l'abbé Carmignac.

7...Saint Luc a-t-il peint
un portrait de la Vierge ?

9...Prochaine recension
d'un nouveau livre de
C. P. Thiede et U. Victor.

Saint Pie X : le serment
anti-moderniste (1910).

11..Photos de 3 tableaux
inspirés de la "Vierge
de Saint Luc".

A propos des traductions des Evangiles, nous pouvons remarquer qu'il n'y a pas de traduction française officielle, il y a une traduction qui sert pour la liturgie, elle a l'imprimatur en dépit d'ailleurs de certaines faiblesses. Mais la seule chose que l'Eglise ait toujours dit – et qu'elle a encore répété à Vatican II – c'est qu'elle croit fermement que ce que disent les textes des Evangiles est la vérité. Elle n'a jamais rien dit d'autre. Elle ne s'est jamais prononcée dans son infaillibilité sur la question de la date d'écriture. Elle ne s'est jamais prononcée sur la langue initiale parce que dans le fond ce sont des questions qui sont humainement importantes mais qui ne sont pas essentielles en tant que telles. Elle a toujours dit : « C'est vrai » ! C'est tout ce qu'elle a dit. Et elle ne peut pas dire autre chose parce que la date de rédaction c'est un problème scientifique qui ne relève pas directement de son magistère propre.

A propos de la langue de rédaction (hébreu ou araméen par exemple, entre lesquels la distinction est extrêmement subtile) je remarque qu'actuellement de plus en plus de gens qui ne voulaient pas donner raison à l'Abbé Carmignac ni à Tresmontant disent que ce n'était pas de l'hébreu mais de l'araméen, parce que Carmignac et Tresmontant avaient tous les deux dit « c'est certainement une langue sémitique et c'est à 99% de l'hébreu ». Maintenant on nous dit « Ah, mais non, non, non, ils se sont complètement trompés, ce n'est pas de l'hébreu, c'est de l'araméen » ! Ce qui est évidemment de la mauvaise foi. Mais le fond de la question c'est que l'Eglise, elle, s'est

.../...

Copyright © Association Jean Carmignac, Paris 2004.

toujours prononcée sur le fait que les Evangiles rapportent fidèlement ce que Jésus a dit et fait. Cela, c'est une certitude. Alors évidemment on n'a jamais attaqué de front, on a seulement dit « oui, mais c'est écrit très tardivement ». Donc, comme cela a été écrit très tardivement, que certains passages sont incompréhensibles pour des raisons de traduction ou de méconnaissance du substrat hébraïque que Monsieur Francis Marion - comme l'Abbé Carmignac, Claude Tresmontant et d'autres - a très bien soulevées, et que tous ces textes ont « voyagé », ils traduisent la foi des communautés et non pas forcément ce que les témoins ont vu et entendu... Ce qui est la porte ouverte, il faut bien le reconnaître, au fait qu'on se trouverait en face d'un récit avec une dimension apologétique, mythique ou merveilleuse. C'est pourquoi le travail scientifique qui amène à dire « mais non, la langue dans laquelle les Evangiles ont été écrits, on la connaît, c'est l'hébreu », - comme le montrera aussi la traduction des Evangiles (qui va paraître prochainement) faite par Francis Marion - , langue qui permet de résoudre nombre de problèmes de traduction qui étaient insolubles jusqu'à présent, ce travail scientifique a d'importantes conséquences. Et à partir de ce moment-là il est très clair que nous avons une rédaction qui est très proche du Christ, très proche des événements. Toute la critique moderniste qui consistait à dire que les Evangiles sont faux parce que tardifs tombe d'un seul coup. Evidemment ce sont des conséquences considérables. Et on s'aperçoit de quoi ? Que la vérité est en générale beaucoup plus simple que toutes les théories très complexes qu'on a voulu inventer pour d'une certaine manière éloigner le récit du fait générateur, pour atténuer, modérer, la portée des Evangiles.

Un excellent exemple c'est la question extrêmement importante des différences de calendrier entre Jean d'une part et les trois synoptiques d'autre part. Il y a là une difficulté sur laquelle a ricané Renan indéfiniment dans sa *Vie de Jésus*. Mais ce problème est parfaitement résolu si l'on tient compte des différences de calendrier entre Sadducéens d'une part et Pharisiens d'autre part. Par conséquent cette difficulté énorme qui est là, visible, sur laquelle on avait jeté un manteau de Noé, eh bien non seulement ce n'est pas une difficulté mais c'est une clef de vérification. Parce qu'en réalité si les Evangiles étaient rédigés tardivement on aurait trouvé une solution, ou on aurait harmonisé les dates, ou on aurait dit : tel calendrier pour les uns, tel calendrier pour les autres. Mais là pas du tout : les Evangiles reprennent la tradition sadducéenne d'un côté et pharisienne de l'autre. Et s'ils les reprennent sans les changer, avec l'apparente distorsion qui existe, c'est bien parce que ces récits sont immédiatement postérieurs à la vie du Christ. Sans quoi on aurait harmonisé.

François-Xavier de Guibert

L'Association à nouveau en deuil

L'Association, déjà très touchée par le rappel à Dieu de Madame Boschet l'été dernier, se trouve à nouveau frappée en ce début d'année 2004 par la mort de Mademoiselle de Pardieu.

Très fidèle à l'abbé Carmignac et déjà présente lors de notre assemblée constitutive de 1998 elle avait bien voulu accepter la charge de trésorière de l'association. Elle s'était acquittée de cette tâche avec une parfaite exactitude jusqu'à la fin de l'année dernière où l'altération de sa santé l'avait obligée, avec beaucoup de regrets, à résilier sa charge.

Nous perdons une amie, une compagne de notre combat spirituel ; aussi l'ajoutons-nous à la liste de nos morts, à la mémoire desquels nous invitons à prier tous nos lecteurs et tous nos amis

Compte rendu de : « *Les premiers chrétiens et Rome* »
par le Professeur Grzybek de l'Université de Genève.

*Le Professeur Erhard Grzybek, de confession luthérienne, est Docteur ès lettres de l'Université de Genève et, actuellement, Professeur à la Faculté des lettres de la même université. Sa thèse de doctorat et ses publications traitent de l'histoire antique, en grande partie de l'époque hellénistique. Il a eu l'amabilité de nous adresser ceux de ses articles qui, relatifs au christianisme, présentent un intérêt tout particulier pour nous : « L'Edit de Nazareth et la politique de Néron à l'égard des chrétiens », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 120, 1998, p. 279-291, rédigé avec Madame Sordi, et « Les premiers chrétiens et Rome », publié dans l'ouvrage *Neronia VI. Rome à l'époque néronienne*, *Latomus* 268, 2002, p. 561-567. Il a bien voulu revoir lui-même le résumé que, avec son autorisation, nous avons fait de ce dernier et que vous trouverez ci-dessous. Nous le remercions très vivement.*

L'auteur, Erhard Grzybek, Professeur à l'Université de Genève, nous amène, par un raisonnement progressif et argumenté, à une conclusion retentissante et totalement inattendue qui ne décevra certes pas les membres de notre association. Suivons-le dans sa démonstration. Après avoir souligné que le nom de Rome n'est pas mentionné une seule fois dans l'Apocalypse, il remarque cependant qu'elle y est évoquée plus d'une fois. Et, nous donnant l'explication des raisons pour lesquelles Rome doit être assimilée en tant qu'Empire à la première bête qui monte de la mer, Néron à la deuxième, il nous montre qu'il fallait être familier de l'Ancien Testament, connaître ses symboles, ses images, ses allusions pour pouvoir comprendre le texte prophétique de ce livre du Nouveau Testament avec son sens caché au reste des hommes. Ce point acquis, il passe à la notion de Rome non plus en tant qu'empire mais en tant que ville. Celle-ci, dit-il, ne peut pas manquer d'être assimilée à la femme prostituée assise « sur sept collines » (17,9) et installée justement sur la bête qui représente l'Empire romain, puisque de plus le texte ajoute : « La femme que tu as vue, c'est la grande ville qui a la royauté sur les rois de la terre. » (17, 18). Or, nous dit l'auteur, dans l'Apocalypse, Rome est présentée ou bien comme cette prostituée dont il vient d'être question, ou bien comme « Babylone, la grande », les deux images apparaissant même parfois ensemble. Cette métaphore de la ville comparée à une prostituée vient en droite ligne de l'Ancien Testament où c'est Jérusalem qu'Ezéchiel traite de ce nom pour s'être compromise avec le conquérant babylonien en se livrant au culte de toutes sortes d'idoles. Et de même, si Rome est appelée Babylone c'est parce que, aux chapitres 50 et 51 de son livre, Jérémie a prédit sa chute à la ville qui a tant fait souffrir le peuple juif : Si bien que l'auteur de l'Apocalypse – quel qu'il soit – ayant annoncé cette même fin à la ville de Rome « ivre du sang des saints et du sang des témoins de Jésus » (17,6), il lui apparaît tout naturel d'utiliser l'image de Babylone pour l'appliquer à Rome, celle-ci s'étant rendue coupable d'un crime semblable et devant s'attendre à une destruction similaire. Quelle que soit la date qui puisse être attribuée au dernier livre de la Bible, il est certain, dit le Professeur Grzybek, qu'il a été composé après les persécutions de Néron, ce qui explique que son auteur a pu considérer Rome, comme le faisaient tous les chrétiens de l'époque, comme « la grande Babylone, mère des prostituées et des abominations de la terre. » (17,5)

Que le lecteur accorde son agrément ou non à la thèse du Professeur Grzybek exposée jusqu'à ce point, la suite va proposer une nouvelle « piste » qui peut être suivie seule. Il suffit de retenir que Rome a pu – et c'est la pensée de la majeure partie des théologiens de tous les temps – être désignée par le nom de Babylone.

Or dans sa Première Epître - écrite certainement avant que l'Apocalypse ne voie le jour - l'Apôtre Pierre indique de cette façon le lieu où il se trouve : « La communauté des élus qui est à Babylone vous salue » (1 Pe 5, 13). Pourquoi, s'il s'agit de Rome, son auteur ne le dit-il pas clairement ? Et comment l'Apocalypse aurait-elle pu l'influencer, comme il a souvent été allégué, au point de provoquer cette formule ambiguë, si justement elle n'avait pas encore été écrite ? Le Professeur Grzybek formule sur ce point une explication tout à fait intéressante : il s'agit d'un cryptogramme, d'un message codé que seuls pouvaient comprendre les adhérents de la nouvelle foi, les premiers chrétiens, et non les persécuteurs potentiels de Pierre, en particulier les sbires impériaux, dans les mains de qui sa missive pouvait tomber. Or il vient immédiatement à l'esprit que si cet Apôtre avait lieu de se cacher, cette Epître a dû être écrite en 62 ou dans les années qui suivent, quand les chrétiens ont commencé à être mal vus du pouvoir romain.

L'auteur attire ensuite notre attention sur un autre passage du Nouveau Testament qui a suscité beaucoup d'interrogations : il s'agit du passage des Actes des Apôtres (12, 17) où il est écrit que Saint Pierre s'en alla « vers un autre lieu »... sans plus de précision. Tout le monde sait que la plus grande partie des commentateurs s'accordent pour déclarer que cet autre lieu est Rome où l'Apôtre se serait en effet rendu une première fois vers 42. Le Professeur Grzybek se réfère alors à une recherche du Professeur C.P. Thiede (*Babylon, der andere Ort : Anmerkungen zu 1 Petr 5, 13 und Apg 12, 17* dans *Das Petrusbild in der neueren Forschung*, Wuppertal, 1987, p. 221 sqq.) qui a trouvé dans Ezéchiel (12, 3) cette même tournure de phrase, ce même « vers un autre lieu » pour désigner Babylone. Il s'agirait donc, nous dit le Professeur Grzybek, du même stratagème, d'un cryptogramme, qui permet à qui connaît le langage des textes sacrés de reconnaître qu'il s'agit de Babylone, c'est-à-dire de Rome.

C'est alors que nous en arrivons à la déduction qui nous intéresse. Si dans les deux cas – Première Epître de Pierre et Actes des Apôtres - un message codé a été utilisé pour cacher le lieu, quel qu'il soit, où se trouvait Saint Pierre (ou bien où il s'était trouvé), c'est que celui-ci au moment de la rédaction de ces deux textes était toujours vivant, sinon il n'aurait plus couru aucun risque, si bien que la Première Epître de Pierre ne peut plus être considérée comme posthume – et que les Actes des Apôtres et par conséquent l'Evangile de Luc qui leur est antérieur aux dires précis de leur auteur, ont été écrits du vivant même de Saint Pierre.

Le Professeur conclut que si le mot de Babylone est devenu un nom prophétique après les persécutions de Néron comme nous le voyons dans l'Apocalypse, il a d'abord été un cryptogramme pour désigner Rome à la fin du règne de cet empereur sous les persécutions. Et il ajoute que nous avons là par ailleurs la preuve que l'Evangile de Luc, les Actes des Apôtres et la Première Epître de Pierre ont été écrits très tôt, du vivant même de l'Apôtre Pierre.

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent s'ils sont à jour ou non de leur cotisation. Comme beaucoup de cotisations arrivent dans les premiers mois de l'année, nous enverrons à chacun le relevé de ses cotisations avec le deuxième numéro de 2004

Nous rappelons que la cotisation à notre association reste fixée au niveau modique de 15,25 euros, 7 euros en cas de nécessité. Merci aux généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur. Envoyez votre chèque postal ou bancaire, rédigé au nom de « Association Jean Carmignac », à l'adresse de notre siège social : Association Jean Carmignac (Editions F.-X. de Guibert), 3 rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris. Les adhérents italiens peuvent envoyer au siège de l'association un chèque italien en euros au nom de Marie-Christine Cendrier : le transfert sera fait.

L'usage du nard en Satiricon 77, 7 ; 78, 2 et Marc 14, 3-9

Voici la suite de l'article du Professeur Ramelli qui soutient, rappelons-le, la thèse d'une parodie d'un passage de l'Evangile de saint Marc dans le Satiricon de Pétrone : thèse qui aboutit à une datation haute du texte évangélique. La fin de l'article sera publiée dans le numéro 22.

D'autres comparaisons entre Satiricon et l'Evangile de Marc

Une comparaison ultérieure entre le Satiricon et l'Evangile de Marc est offerte par un autre épisode du dîner de Trimalcion, au cours duquel le chant imprévu d'un coq provoque l'épouvante du maître de la maison qui le prend pour un présage de malheur et de mort. (Sat. 74, 1-3)

Cependant dans la tradition grecque et romaine, au contraire de ce qui arrive dans cet épisode, le chant du coq, comme cela ressort des études d'Amiotti, a toujours une valeur positive en tant que relié à l'idée de la victoire, de l'œuf qui se brise et même en définitive de la vie. Si on considère que dans le passage du Satiricon dont il est question, le coq est appelé « index », mot qui signifie entre autres « dénonciateur », « accusateur », on peut supposer que Pétrone ait voulu parodier – le volatile finit en effet tout de suite dans la marmite – le texte de Marc, l'Evangile qui s'attarde davantage sur le détail du coq dans l'épisode du reniement de Pierre, où le chant de l'animal dénonce la faute de l'apôtre et annonce un jour de douleur et de mort.

Un autre passage toujours du Satiricon pourrait figurer une parodie de la résurrection : il s'agit d'un point du fameux récit de la matrone d'Ephèse (Sat. 111, 5-6), où apparaissent des crucifiés condamnés par un gouverneur de province et surveillés par un soldat afin que personne ne puisse enlever les corps, comme au contraire cela arriva : le troisième jour (112,3) l'un d'entre eux fut enlevé et par la suite remplacé par un autre cadavre, provoquant la stupeur en face du miracle apparent, d'une réanimation après la mort. Pour saisir l'importance de ce passage et sa signification parodique par rapport au Christianisme, il faut savoir qu'au temps de Néron on accusait fréquemment les Chrétiens d'avoir enlevé du sépulcre la dépouille mortelle de Jésus : Matthieu (28. 16) parle ouvertement de ce mensonge répandu pour faire douter de l'authenticité de la résurrection. D'autre part Néron promulgua et fit appliquer à partir de l'an 60 environ, l'édit dit « de Nazareth », qui frappait de sévères punitions ceux qui auraient enlevé dans une mauvaise intention, par fraude, les cadavres. Les recherches de Madame Sordi et d'Erhard Grzybeck soutiennent que l'édit avait comme point de mire justement les Chrétiens, et qu'il s'appuyait sur les accusations portées contre eux - et rappelées par Matthieu - d'avoir dérobé le corps de Jésus. Une notification de ce genre semble donc appuyer de façon convaincante l'hypothèse que, en certains détails de l'épisode de la matrone d'Ephèse, Pétrone ait voulu parodier le récit évangélique de la résurrection du Christ.

Et encore au chapitre 141 du Satiricon les deux protagonistes du roman, Encolpe et Eumolpe, se trouvent engagés à Crotone dans une fiction montée aux dépens des chasseurs d'héritage dont le pays regorge : ils font croire qu'ils sont en possession d'une immense richesse et Eumolpe, dans le passage cité, promet à ceux qui espèrent l'héritage, qu'il laissera tout son patrimoine à ceux qui mangeront sa chair. Il est clair que si de parodie du Christianisme on peut parler dans le Satiricon, nous nous trouvons devant une raillerie de l'Eucharistie.

Ilaria Ramelli (à suivre...)

Conférence de Cambrai (1986) par l'abbé Carmignac

Nous continuons à présenter les questions qui ont été posées à l'abbé Carmignac à la fin de sa conférence et les réponses de celui-ci. Rappelons que ces propos ont été tenus en 1986 c'est-à-dire lorsque personne (ou presque) n'était encore au courant des découvertes relatives au 7Q5 et au 7Q4 trouvés dans la grotte 7 de Qumrân et des débats virulents qu'elles ont provoqués.

Y a-t-il dans ces manuscrits de Qumrân des textes qui retracent l'Évangile ?

Non, ces textes sont tous antérieurs à Jésus. La communauté des gens de Qumrân a été fondée vers 170 av. J.-C.. Le principal organisateur, celui qu'on appelle Docteur de justice a été membre de la communauté entre 150 et 100 av. J.-C. approximativement, et c'est lui l'auteur de la règle de la communauté, de la règle de la guerre et des hymnes. D'autres personnes ont ajouté des textes à ceux-là, mais aucun des documents retrouvés à Qumrân n'est contemporain de Jésus ou postérieur à Lui. (Ce qui n'exclut pas la possibilité de copies postérieures). Dans ces manuscrits de Qumrân, appelés aussi Manuscrits de la Mer Morte, il n'y a aucune allusion aux Évangiles. En revanche, dans les Évangiles on trouve de fréquentes allusions à des choses que nous connaissons par ces manuscrits. Distinguons dans les Évangiles, les idées que Jésus a reprises au milieu ambiant, celles qu'il a modifiées, celles qu'il a repoussées purement et simplement. Exemples :

Le mariage : dans le judaïsme de l'Ancien Testament, le divorce et la polygamie sont officiellement permis. Les gens de Qumrân les refusent, Jésus également. Sur ce point, Jésus suit donc Qumrân ou plutôt reconnaît que leur pensée est correcte.

Le culte des anges : Il existe déjà dans l'Ancien Testament, mais à Qumrân il prend des proportions invraisemblables. Or, dans le Nouveau Testament, il est assez à l'honneur. L'existence des anges et des démons y est clairement affirmée (ce qui n'empêche pas certains aujourd'hui de le mettre en doute) : nouveau point d'accord avec Qumrân.

Le massacre des non-juifs : On pensait à Qumrân, qu'il fallait massacrer tous les non-Qumrâniens et même tous les non-juifs, afin qu'il n'y ait plus sur terre que des gens parfaits comme eux-mêmes ; ils avaient prévu pour ce massacre une guerre spéciale qui devait durer 29 ans. Cette façon de régler le problème du salut de l'humanité n'est pas du tout celle de l'Évangile, qui dit au contraire d'aimer les ennemis, de convertir les gens, non de les massacrer. Donc, ici, opposition absolue.

Le Temple : Les Juifs, se conformant à l'Ancien Testament, considéraient le Temple comme le seul endroit où l'on pouvait vraiment adorer Dieu. Les gens de Qumrân, au contraire, n'offraient pas de sacrifices au Temple, car ils considéraient comme indignes et illégitimes les grands prêtres qui y officiaient, et ils n'admettaient pas leur calendrier. Ils se tenaient donc à l'écart du Temple. Jésus, Lui, va au Temple et y prie, de même les Apôtres. Saint Paul après sa conversion y offre un sacrifice. Le Temple garde son prestige mais ne sera plus regardé comme une valeur unique ; le culte essentiel, désormais, c'est celui qui repose sur Jésus, sa passion et sa résurrection. Il y a donc ici à la fois rapprochement et divergence.

Les serments : Les Juifs en faisaient des quantités. Or, à Qumrân, c'est interdit : « Tu ne feras pas de serment sur alef et lamed », ni « sur alef et dalet », ces consonnes étant les premières lettres de deux mots hébreux signifiant l'un Dieu, l'autre le Seigneur. De même dans l'Évangile, Jésus nous dit : « Que votre oui soit oui ; que votre non soit non ; ce que vous dites en plus vient du mauvais... Vous ne pouvez pas jurer, ni par le Ciel parce qu'il est le trône de Dieu, ni par la terre... » (Mt. 5,33). Donc, à propos du serment, Jésus a une position identique à celle des gens de Qumrân.

Mais il y a dans l'enseignement de Jésus des choses qui n'ont absolument aucun fondement à Qumrân. La Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, sont les trois mystères principaux sans lesquels il n'y a pas de Christianisme. Or, la notion de Trinité n'existe absolument pas à Qumrân, la notion d'Incarnation non plus ; quant à la Rédemption, les gens de Qumrân pensent qu'elle consiste à massacrer les ennemis (1), tandis que le Chrétien... [(2)]

D'ailleurs, sur cette question, j'ai apporté quelques exemplaires d'un petit ouvrage que j'ai publié il y a une vingtaine d'années, qui n'est plus tout à fait au point mais qui répond à des objections qui avaient cours alors, selon lesquelles, le Christianisme, au fond n'était qu'une réplique de

l'essénisme, Jésus n'ayant fait que copier le Docteur de justice. J'ai essayé de montrer, avec les textes, que c'était tout le contraire. (3)

Jean Carmignac

(

1) L'abbé Carmignac dans un autre exposé explicite leur conception de la Rédemption de la façon suivante : « *Les gens de Qumrân voulaient être les exécuteurs des volontés de Dieu. Dans un des 1ers manuscrits retrouvés à Qumrân, « La Règle de la Guerre des Fils de la Lumière contre les fils des Ténèbres** », ils développent leur recette, si l'on peut dire, pour massacrer le genre humain. Car tous ceux qui ne sont pas juifs sont des pécheurs, et ne méritent pas de vivre. Il faut donc les massacrer. Et ensuite, parmi les juifs, tous ceux qui ne font pas partie de leur communauté sont des traîtres à l'Alliance. Il faut donc les massacrer aussi. Si bien que sur terre il ne restera plus que leur communauté et elle seule. Et donc il n'y aura plus de pécheurs puisque eux observent parfaitement la Loi, il n'y aura plus du tout de pécheurs. Le monde étant redevenu en harmonie avec Dieu, on reviendra au paradis terrestre. »

*Titre du texte restauré, traduit, commenté par Jean Carmignac, aux Editions Letouzey et Ané, Paris 1958 (encore disponible)

(2) A cet endroit l'enregistrement pose un certain problème et nous vous donnons la suite de la phrase sous réserves : *tandis que le chrétien pense que c'est la grâce de Dieu qui fait que nous sommes parfaits, mais d'une perfection qui n'est pas du tout la sainteté que nous devrions avoir ou que nous désirons avoir sous l'action du Saint Esprit dans notre cœur.*

(3) « *Le Docteur de Justice et Jésus Christ* », Editions de l'Orante, Paris, 1957 (épuisé)

Saint Luc a-t-il peint un portrait de la Vierge ?

Il est de bon ton aujourd'hui de rejeter cette tradition d'un revers de main en alléguant que cette « légende » a pour origine la description de la Mère de Dieu plus amplement dépeinte dans les écrits de cet Evangéliste que chez les autres. N'est-ce pas un peu simplet comme objection ? Et celle-ci n'est-elle pas fondée secrètement sur la peur de paraître naïf aux yeux de ceux qui se prétendent rationalistes, cette peur qui empoisonne toute l'exégèse moderne et qui est à la fois paradoxalement une forme d'orgueil et de faiblesse ?

Même dans l'histoire la plus profane, un fait transmis uniquement par voie orale n'est pas nécessairement faux et les exemples sont nombreux d'événements « connus » uniquement par ce moyen qui par la suite ont été ratifiés grâce à la découverte de manuscrits ou d'une pièce archéologique.

Dans le cas qui nous intéresse, le plus ancien témoignage écrit (et il en existe d'autres), rapportant que saint Luc a peint les traits physiques de Notre Dame, remonte à 520 environ, ce qui n'est pas si mal si l'on songe que la plupart des documents des auteurs latins que nous possédons aujourd'hui remontent au neuvième, dixième ou onzième siècle. Il s'agit du témoignage de Theodorus Lector, lecteur à Sainte Sophie de Constantinople qui écrit : « Eudoxie envoya à Pulchérie, de Jérusalem, l'image de la mère de Dieu qu'a peinte l'évangéliste Luc » (Theodorus Lector, *Historia Ecclesiastica*, 1,5 – in *Patrologia Graeca* : LXXXV, 165). Eudoxie était la femme de l'empereur régnant d'Orient Théodose II (401-450) et Pulchérie, la sœur de ce même empereur. La première s'était rendue en Terre Sainte pour accomplir un vœu et puisqu'il est connu par ailleurs qu'elle était de retour à Constantinople en 439, le mot « envoya » implique que l'image arriva à Constantinople avant cette date. Sainte Pulchérie avait fait construire trois églises à Constantinople et dans la plus importante, celle des Hodigòï, elle fit installer avec honneur le portrait envoyé par sa belle sœur et appelé dès lors *Hodigitria*. Margherita Guarducci - dans son livre *Il Primato della Chiesa di Roma*, Rusconi 1991 - explique que d'autres sources nous informent que cette image était peinte à l'encaustique sur une grande et lourde planche de bois et qu'il y a lieu de penser qu'il s'agissait d'une de ces *imagines*

clipeatae, si appréciées à l'époque impériale, qui consistaient en une pièce de bois ronde portant la tête seule, peinte plus grande que nature. Il semble ajoute-t-elle qu'à Constantinople elle ait été « complétée » par des artistes locaux qui auraient inséré ce visage dans un tableau plus important comprenant aussi l'enfant Jésus. Vénérée avec une intense dévotion par des foules venues même de Russie, d'Égypte ou de la Péninsule Ibérique, elle fut jusqu'en 1453 protagoniste de rites particuliers et couverte d'honneurs. A cette date les Turcs, ayant pris Constantinople, la brisèrent à coups de hache et la jetèrent dans les eaux du Bosphore. Heureusement diverses copies en avaient été faites. L'une d'elle « La Vierge de la Passion » œuvre de l'artiste Grégoire est vénérée à Moscou et a été l'objet de miracles, mais la plus célèbre au monde est l'image connue sous le nom de « Notre dame du Perpétuel Secours » (1) aujourd'hui à l'église Saint Alphonse à Rome où elle est arrivée à la suite d'un nombre extraordinaire de prodiges, cause et conséquence de miracles exceptionnels que nous rapporte l'abbé Nicolas Pinaud dans le numéro 41 du *Sel de la Terre*. Cette copie avait été exécutée par le moine saint Lazare qui eut les mains brûlées par ordre de l'empereur iconoclaste Théophile (empereur de 829 à 842) pour avoir peint cette image de la mère de Jésus. Rappelons seulement que Bernadette de Lourdes comme sœur Lucie de Fatima ont toutes deux affirmé que c'est à ce visage que la Vierge ressemblait le plus.

Mais la plus ancienne copie (2) et sans doute la plus proche de l'original a été découverte à l'église de Sainte Françoise Romaine sur le Forum par Pico Cellini en 1950. Elle se trouvait sous plusieurs autres madones peintes en superposition à différentes époques. Margherita Guarducci avec une méthode « implacablement rigoureuse, et faisant appel à différentes disciplines » a établi les faits suivants : Cette icône peinte à l'encaustique est la copie spéculaire – comme dans un miroir - exécutée sur empreinte directe de l'Hodigitria, ce qui est confirmé, entre autres, par la position de l'enfant sur le bras droit au lieu du gauche. Elle a été exécutée entre 438 et 439 à Constantinople puis envoyée à la fille de l'Empereur Théodose II et d'Eudoxie qui avait épousé l'empereur d'Occident Valentinien III et qui résidait avec son mari à Ravenne. A l'automne 439 le couple impérial l'apporta à Rome sur le Palatin où il séjourna jusqu'à la fin du printemps 440. L'image y resta au moins jusqu'à la moitié du V^{ème} siècle, pour être transférée d'abord à Sainte Marie Antique puis avec une des « retouches » évoquées plus haut, à Sainte Marie Nouvelle ensuite appelée Sainte Françoise Romaine.

Mais du tableau original, de cette Hodigitria de Constantinople ne reste-t-il vraiment plus rien, plus rien que des copies ? C'est ici que les recherches de Madame Guarducci nous apportent une révélation qu'elle ne met pas trop en valeur car romaine au fond du cœur, elle tient à ce que Rome ait la première place en tout. Une tradition dit-elle qui remonte au début du XIX^{ème} siècle (Cf. N.M. Laudisio, *Sinossi della diocesi di Policastro*, a cura di G.G. Visconti [= *Thesaurus ecclesiarum Italiae recentioris aevi*, XII 3], Roma 1976) - donc pas très ancienne – nous apprend que le dernier empereur d'Orient Baudouin II, fuyant Constantinople en 1261, avait emporté avec lui la tête de l'Hodigitria et que la famille d'Anjou, l'ayant obtenue par héritage, avait créé, pour elle et avec elle, la grande icône (3) du Sanctuaire de Montevergine près d'Avellino. Tout cela pourrait n'apparaître que pieuse légende s'il n'avait pas été remarqué depuis longtemps que le bois sur lequel était peinte la tête de la Vierge était de nature différente, si sous la peinture médiévale du tableau (et ceci pour le visage seul) n'étaient pas apparues des traces de peinture plus ancienne, si la peinture de Constantinople et celle d'Avellino n'avaient pas été de dimensions plus grandes que nature, si, plus important encore, le tableau de sainte Françoise Romaine – inversé comme dans un miroir – n'avait pas correspondu pratiquement au millimètre près à celui d'Avellino, et si d'autres sources recueillies et illustrées par Madame Guarducci, mais dont elle ne donne malheureusement pas les références dans *Il Primato...*, ne confirmaient pas que Baudouin II avait vraiment emporté avec lui la tête de l'Hodigitria. La peinture médiévale qui lui est superposée nous empêche peut-être à jamais de voir l'icône

originale, mais Madame Guarducci considérait cette pièce ronde de bois comme étant bien celle du portrait envoyé à sa belle sœur par Eudoxie en 438. Elle repoussait cependant sans donner de raison qu'il ait pu s'agir de l'œuvre de saint Luc. *Le Sel de la Terre*, constatant qu'un écrit du Synode de Jérusalem (836) signé de 1368 dignitaires, appuie cette tradition, conclut pourtant que « la critique n'a aucune preuve décisive » pour la renverser.

Marie-Christine Ceruti

Vous trouverez en page 11 trois reproductions :

(1) En haut, à droite et en petit, Notre Dame du Perpétuel Secours (Eglise Saint Alphonse de Rome).

(2) En bas, à droite, la plus ancienne copie de l'*Hodigitria* (Eglise Sainte Françoise Romaine).

(3) A gauche, la grande icône du Sanctuaire de Montevergine, près d'Avellino. (Nous remercions M. Angelo Calvo et son neveu M. Virginio Tropeano d'Avellino qui ont eu l'amabilité de nous faire parvenir cette photographie pour les *Nouvelles*).

Le Professeur Ramelli nous écrit :

A propos de la rétrodatation des Evangiles, C. P. Thiede vient de m'envoyer un beau livre de lui et de Ulrich Victor, livre qui appuie pleinement la thèse de l'antériorité des Evangiles par rapport à l'an 70 ainsi que leur composition par les évangélistes eux-mêmes, et non par des communautés. Les auteurs excluent par ailleurs l'hypothèse de la fameuse source Q, expliquant les relations des synoptiques entre eux par le fait que les Evangiles ont été rédigés tout de suite après les faits. Thèses qui emportent la conviction ! Ce livre s'appelle *Antike Kultur und Neues Testament*, éditions Brunnen, Bâle 2003, et je suis en train d'en faire une recension favorable.

Le serment anti-moderniste

Pie X avait imposé l'obligation de prêter ce serment à tous les nouveaux prêtres. Vu la gravité de la situation nous en proposons la lecture à nos adhérents. Ce texte se trouve dans Saint Pie X, Ecrits Doctrinaux, aux Editions Téqui, qui nous ont aimablement autorisés à le reproduire. Les mots en italiques le sont aussi dans le texte original latin.

Je... embrasse, et reçois fermement toutes et chacune des vérités que l'Église, par son magistère inerrant, a définies, affirmées et déclarées, principalement ces chefs de doctrine qui sont directement dirigés contre les erreurs de ce temps.

Et d'abord, je professe que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu et donc aussi démontré d'une manière certaine par la lumière de la raison, par le moyen des choses qui ont été faites, c'est-à-dire par les oeuvres *visibles* de la création, comme la cause par son effet.

En second lieu, j'admets et je reconnais les arguments externes de la Révélation, c'est-à-dire les faits divins, parmi lesquels, en premier lieu, les miracles et les prophéties, comme des signes très certains de l'origine divine de la religion chrétienne. Et, ces mêmes arguments, je les tiens pour parfaitement proportionnés à l'intelligence de tous les temps et de tous les hommes, et même du temps présent.

Troisièmement : je crois aussi d'une foi ferme que l'Église gardienne et maîtresse de la parole révélée, a été instituée d'une manière prochaine et directe par le Christ en personne, vrai et historique, durant sa vie parmi nous, et je crois cette Église bâtie sur Pierre, chef de la hiérarchie apostolique, et sur ses successeurs jusqu'à la fin des temps.

Quatrièmement : je reçois sincèrement la doctrine de la foi que les Pères orthodoxes nous ont transmise des Apôtres, toujours dans le même sens et la même interprétation. C'est pourquoi je rejette absolument la supposition hérétique de l'évolution des dogmes, d'après laquelle ces dogmes changeraient de sens pour en recevoir un différent de celui que leur a donné tout d'abord l'Église. Et pareillement je réprouve toute erreur qui consiste à substituer au dépôt divin confié à l'Épouse du Christ et à sa garde vigilante une fiction philosophique ou une création de la conscience humaine, laquelle formée peu à peu par l'effort des hommes, serait susceptible dans l'avenir d'un progrès indéfini.

Cinquièmement : Je tiens en toute certitude et je professe sincèrement que la foi n'est pas un sens religieux aveugle surgissant des profondeurs ténébreuses de la « subconscience » moralement informée sous la pression du cœur et l'impulsion de la volonté ; mais bien qu'elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la Vérité acquise extrinsèquement par l'enseignement reçu *ex auditu*, assentiment par lequel nous croyons vrai à cause de l'autorité de Dieu dont la véracité est absolue, tout ce qui a été dit, attesté et révélé par un Dieu personnel, notre créateur et notre Maître.

Je me soumetts également, avec toute la révérence voulue, et j'adhère de toute mon âme à toutes les condamnations, déclarations et prescriptions contenues dans l'Encyclique *Pascendi* et dans le décret *Lamentabili*, notamment en ce qui concerne ce qu'on appelle l'histoire des dogmes.

De même, je réprouve l'erreur de ceux qui prétendent que la foi proposée par l'Église peut être en contradiction avec l'histoire et que les dogmes catholiques, dans le sens où ils sont entendus aujourd'hui, sont incompatibles avec les origines plus authentiques de la religion chrétienne.

Je condamne aussi et je rejette l'opinion de ceux qui prétendent dédoubler la personnalité du critique chrétien, celle du croyant, celle de l'historien, comme si l'historien avait le droit de maintenir ce qui contredit la foi, ou comme s'il lui était loisible, à la seule condition de ne nier directement aucun dogme, d'établir des prémisses d'où découlerait cette conclusion que les dogmes sont ou faux ou douteux.

Je réprouve pareillement cette méthode d'étude et d'interprétation des Saintes Écritures qui, faisant litière de la tradition de l'Église, de l'analogie de la foi et des règles du Siège apostolique, s'inspire des méthodes de travail des rationalistes et, avec autant d'audace que de témérité, n'accepte comme suprême et unique règle que la critique textuelle.

En outre, je rejette l'opinion de ceux qui prétendent que, dans l'exposition des questions historiques et théologiques, le savant ou quiconque s'occupe de ces matières doit d'abord se débarrasser de toute idée préconçue, soit au sujet de l'origine surnaturelle de la tradition catholique, soit au sujet de l'assistance divinement promise pour la conservation perpétuelle de chaque point de vérité révélée, pour interpréter ensuite les écrits de chaque Père en dehors de toute autorité sacrée, d'après les seuls principes de la science et avec cette indépendance de jugement que l'on a coutume d'apporter dans l'étude d'un document profane quelconque.

Enfin, d'une manière générale, je professe être complètement indemne de cette erreur des *modernistes*, prétendant qu'il n'y a, dans la tradition sacrée, rien de divin ou, ce qui est pire, admettant ce qu'il y a de divin dans un sens panthéiste, de telle sorte qu'il ne reste rien de plus que le fait pur et simple, assimilable aux faits ordinaires de l'histoire : à savoir, le fait que des hommes, par leur travail, leur habileté, leur talent, continuent à travers les âges postérieurs, l'école inaugurée par le Christ et ses Apôtres. Pour conclure, je soutiens avec la plus grande fermeté et soutiendrai jusqu'à mon dernier soupir la foi des Pères sur le critère *certain de la vérité* qui est, a été et sera toujours dans *l'épiscopat transmis par la succession des apôtres* (Iren.IV.C.26) ; non pas de telle sorte que cela seul soit soutenu qui peut sembler mieux adapté au degré de culture que comporte l'âge de chacun, mais de telle sorte que *la vérité absolue et immuable, prêchée dès l'origine par les apôtres, ne soit jamais ni crue ni entendue dans un autre sens* (Poeser.C.28).

Toutes ces choses, je m'engage à les observer fidèlement, intégralement et sincèrement, à les garder inviolablement et à ne jamais m'en écarter, soit en enseignant, soit d'une façon quelconque, par mes paroles et mes écrits.

J'en fais le serment, je le jure ; que Dieu me vienne en aide et les saints Évangiles de Dieu.

Serment anti-moderniste de Saint Pie X, 1910.

